

# Référentiel métier

institutbioforce



octobre 2016

### Remerciements

Le présent référentiel métier a été préparé  
par l'Institut Bioforce et les organisations suivantes :



# Objectifs et définition du référentiel métier de Responsable de projets eau, hygiène et assainissement (RPEHA)

Le présent référentiel métier RPEHA a pour objectif de décrire les compétences essentielles (responsabilités) et les activités liées au poste de d'un responsable de projets eau, hygiène et assainissement.

Dans certains contextes le responsable de projet EHA peut être spécialisé dans un domaine d'activité (ex : forages, hydraulique urbaine...) Le référentiel métier qui suit ne tient pas compte des spécialisations et présente les situations professionnelles caractéristiques à l'exercice de l'emploi dans son approche globale.

Le référentiel métier se veut être un descriptif de poste générique, consensuel et exhaustif.

## Processus et utilisation

Pour être pertinent, le développement d'un référentiel métier est réalisé :

- | A partir de l'analyse des profils et des offres de postes mises à dispositions par les principales organisations de solidarités œuvrant dans le secteur eau, hygiène et assainissement.
- | Avec l'appui des personnels EHA terrain et siège des principales organisations de solidarités œuvrant dans le secteur Eau, hygiène et assainissement (réponse à des questionnaires, interviews, comité de pilotage).

Le présent référentiel métier constitue l'outil de référence de Bioforce pour l'élaboration de tous ses programmes, contenus de modules et sessions de formation.

## Intitulés de poste et descriptifs d'emplois

Le métier de responsable de projets Eau, Hygiène et Assainissement, est assuré soit par une personne expatriée soit par une personne nationale. D'une organisation à l'autre, différents intitulés sont utilisés :

- | Coordinateur de projet Eau Hygiène et Assainissement
- | Responsable de programme Eau, Hygiène et Assainissement
- | Responsable de projet Wash
- | Responsable terrain eau et assainissement
- | Responsable technique eau et assainissement
- | Délégué WatHab
- | Référent eau, hygiène et assainissement
- | Chef de projet EHA
- | Log Watsan

Les descriptifs d'emplois pour ces postes varient suivant les organisations selon différents critères parmi lesquels on retrouve :

- | La nature de l'organisation
- | Le contexte d'intervention

- | Le type de programme/projet
- | L'étendue du rôle
- | Les tâches et responsabilités

## Fonctions et aptitudes

Dans des contextes d'urgence, de réhabilitation ou de développement en milieu rural, périurbain ou urbain, le responsable de projets EHA est en charge des activités dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Depuis leur conception ou leur mise en œuvre, il/elle assume différentes responsabilités :

- | assurer l'alimentation en eau potable et en quantité suffisante auprès des populations ;
- | développer et favoriser l'accès aux structures d'assainissement au niveau domestique et/ou collectif ;
- | coordonner la promotion de l'hygiène et assure la mise en place d'un système de la gestion de l'eau.

Il/elle agit principalement au sein d'Organisations Non Gouvernementales, d'Agences des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge, des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des agences gouvernementales dans les pays et zones géographiques où la gestion de l'eau et de l'assainissement constitue un enjeu de santé publique.

Pour mener à bien ses missions, il/elle doit avoir des aptitudes et/ou des connaissances techniques variées tant pour évaluer les conditions sanitaires que pour mettre en œuvre les activités EHA. Disposant d'une large autonomie, il/elle est également responsable des activités générales indispensables à la réalisation des projets : diagnostic/planification/pilotage des activités, encadrement d'équipes, gestion financière ou logistique des activités.

Ses activités de responsable de projet EHA dans le contexte de solidarité internationale nécessitent également des aptitudes comportementales et relationnelles spécifiques :

- | Avoir une bonne capacité d'analyse, de prise de recul et de discernement
- | Avoir une bonne capacité organisationnelle et un esprit d'initiative
- | Etre réaliste fiable et flexible.
- | Capacité d'adaptation à des contextes variés, souvent stressants
- | Se sentir confortable dans un environnement multiculturel
- | Avoir du tact, de la patience, de la diplomatie
- | Savoir communiquer et établir une relation de confiance.
- | Avoir l'esprit d'équipe et la capacité à travailler en équipe

Enfin, des aptitudes fondamentales sont aussi nécessaires : pratique écrite et orale de l'anglais, capacités rédactionnelles, maîtrise des principaux outils informatiques.

Pour accéder à ce poste, une expérience professionnelle dans un des domaines techniques (eau, génie civil, environnement, géologie, hydrologie, assainissement) et/ou une formation validée en lien avec le métier sont requis. Une expérience internationale facilite la prise de poste.

Le référentiel métier du responsable de projet EHA présenté ici identifie différentes compétences :

- | Les compétences **métiers** qui se traduisent en 11 champs de compétences métier,
- | Les compétences **transversales** qui ne sont pas spécifiques au métier.

## Les compétences métiers

---

1. Analyser les contextes dans lesquels sont menées les activités d'eau, d'hygiène et d'assainissement en solidarité internationale

---

2. Identifier et évaluer les conditions sanitaires des zones d'intervention, d'accès à la ressource en eau et aux infrastructures d'assainissement

---

3. Concevoir et conduire les actions en lien avec le plan d'action et la stratégie de l'organisation

---

4. Développer les partenariats et le travail en réseau

---

5. Manager les ressources humaines de son équipe

---

6. Assurer le reporting et la gestion administrative, la gestion budgétaire des projets EHA

---

7. Coordonner un chantier en tant que maître d'œuvre délégué ou maître d'ouvrage

---

8. Coordonner la promotion de l'hygiène et favoriser la participation communautaire

---

9. Concevoir et assurer la mise en œuvre des systèmes d'alimentation en eau

---

10. Concevoir et assurer la mise en œuvre des mesures d'assainissement

---

11. Participer à la logistique et aux aspects sécuritaires pour la mise en œuvre des activités EHA

---

## Les compétences transversales

---

12. Manipuler les outils informatiques utiles à la réalisation des activités EHA

---

13. Communiquer avec les équipes, les partenaires, les membres de la communauté et les autorités

---

14. Savoir-être : compétences comportementales

---

# Compétences métiers

---

## 1. Analyser les contextes dans lesquels sont menées les activités d'eau, d'hygiène et d'assainissement en solidarité internationale

---

- | Collabore à l'analyse des enjeux politiques, géopolitiques, humanitaires, sécuritaires, socio-économiques et environnementaux de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans le pays d'intervention et en particulier dans sa zone d'intervention
- | Intègre dans son analyse de contexte, les mécanismes de coordination de la réponse humanitaire, les risques liés à la protection et l'organisation sociale des communautés
- | Identifie les différents acteurs en présence en lien avec la gestion de l'eau et de l'assainissement, présents dans la zone d'intervention et décode leur positionnement et leur stratégie
- | Collecte et intègre les normes et standards nationaux dans le secteur EHA
- | Analyse l'organisation sociale et les particularités socio-culturelles des communautés bénéficiaires des projets
- | Fait référence aux cadres juridiques et éthiques dans lesquels s'inscrit l'action : droit international des Etats, droit humanitaire, code de conduite, charte de l'organisation
- | Utilise, en fonction du contexte, les outils et les méthodes d'approches de référence en termes de qualité et redevabilité (Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité<sup>1</sup>, OCDE<sup>2</sup>, ALNAP<sup>3</sup>, Sphère, Compas qualité, cluster, ODD<sup>4</sup>...)
- | Collabore à l'analyse du marché local et utilise les outils d'analyse adaptés (ex. EMMA<sup>5</sup>, PCMMA<sup>6</sup>)

---

## 2. Identifier et évaluer les conditions sanitaires des zones d'intervention, d'accès à la ressource en eau et aux infrastructures d'assainissement

---

- | Collecte et analyse les documents techniques disponibles (rapport ODD, données ministérielles...)
- | Collecte et interprète en collaboration avec les équipes ou services médicaux les données épidémiologiques liées à son domaine de compétences EHA
- | Coordonne/réalise les enquêtes sanitaires (risques de pollution) et le contrôle de la qualité de l'eau (risques bactériologiques et physico-chimiques)

---

<sup>1</sup> En anglais, il s'agit du « Core Humanitarian Standard – CHS »

<sup>2</sup> OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

<sup>3</sup> ALNAP : Active Learning Network for Accountability and Performance

<sup>4</sup> ODD : Objectifs de Développement Durable

<sup>5</sup> EMMA : Emergency market mapping and analysis

<sup>6</sup> PCMMA : Pre-crisis market mapping and analysis

| Dresse un état des lieux des ressources en eau (type, débit, recharge, contexte géologique et hydrogéologique, pluviométrie, climat...)

| Met en place les outils de suivi et de collecte de données permettant l'évaluation de la ressource en eau et la réalisation de bilan hydrologique (ex. piézomètre, pluviomètre)

| Applique une approche globale et intégrée dans l'évaluation de la ressource en eau :

*Evalue les besoins en eau des populations, des structures prioritaires (structures de santé...) et les besoins liés aux activités humaines et agricoles (bétails, marchés, industries...)*

*Evalue les besoins des autres secteurs d'activités des programmes humanitaires (eau et nutrition, eau et sécurité alimentaire, eau et prévention des risques et des désastres)*

*Intègre dans son évaluation, l'ingénierie sociale et la prise en compte des dimensions culturelles, sociales, économiques, légales (plan d'occupation des sols), techniques (nature du sol, nappe phréatique) et environnementales (gestion intégrée de la ressource en eau, protection de la ressource)*

| Evalue l'adéquation entre les besoins en eau et les quantités d'eau disponibles

| Dresse un état des lieux des conditions d'accès aux infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement :

*Procède aux visites de terrain et évalue les conditions d'accès (disponibilité, type d'infrastructures, entretien...)*

*S'appuie sur les standards minimum et les outils et méthodes de référence (SPHERE<sup>7</sup>, PHAST<sup>8</sup>...) pour faire un diagnostic*

| Intègre dans son analyse les problématiques transversales EHA (Assainissement et handicap, eau et HIV, eau et nutrition...)

| Evalue les besoins en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement des populations et des structures prioritaires (structures de santé, marchés...)

| Utilise les technologies de l'information et de la communication (ex ; SIG<sup>9</sup>, logiciels de sondage...) afin d'interpréter et de corrélérer les données hydrologiques, hydrogéologiques et sanitaires collectées

---

### 3. Concevoir et conduire les actions en lien avec le plan d'action et la stratégie de l'organisation

---

| Assure la veille sectorielle de son domaine d'activité

| Elabore en coordination avec le département concerné la stratégie d'intervention EHA dans le pays d'intervention et en particulier dans sa zone d'intervention en adéquation avec le mandat de l'organisation

| Intègre dans le développement de la stratégie, l'utilisation et le renforcement du marché local

| Intègre dans le développement de la stratégie, les types d'intervention spécifiques tels que « Wash in Nut » et « Wash in Schools »

| Organise la consultation des populations bénéficiaires des projets et intègre leurs avis dans la prise de décision et le processus d'amélioration continue de la qualité des projets réalisés

---

<sup>7</sup> SPHERE : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire

<sup>8</sup> PHAST : Participatory, hygiene and sanitation transformation

<sup>9</sup> SIG : Système d'information géographique

| Conçoit et met en œuvre les activités du projet :

*Réalise le diagnostic sur sa zone d'intervention : utilise les outils d'évaluation rapide pour identifier les besoins et les lacunes liés à l'eau l'hygiène et l'assainissement*

*Propose des orientations pour l'action*

*Etudie les possibilités d'action et suggère de nouvelles activités pour construire le programme EHA*

| Planifie la mise en œuvre d'activités de qualité :

*Coordonne les actions à mettre en œuvre in situ ou à distance*

*Programme les moyens en lien avec les référents techniques dans le respect du budget*

*Développe et/ou améliore les outils et les indicateurs de suivi des activités*

*Contrôle la qualité des actions réalisées (suivi, mécanismes d'amélioration continues)*

*Prépare et organise les évaluations internes et externes des projets*

*Implique l'équipe à l'évaluation du projet*

*Communique sur ses activités avec les autorités, les partenaires et les populations bénéficiaires (principe de redevabilité)*

*S'assure de l'adéquation de ses activités avec les besoins explicites et implicites des populations bénéficiaires*

*Vérifie la conformité des activités avec les exigences du bailleur*

*Vérifie que les pratiques professionnelles mises en œuvre respectent les standards professionnels*

| Contribue à la capitalisation des actions

| Propose une stratégie de sortie de projet en veillant à la continuité des activités ou la pérennisation des systèmes mise en place

| Mesure l'impact des actions menées (enquêtes)

| Collabore à l'évaluation des projets mis en œuvre

---

#### 4. Développer les partenariats et le travail en réseau

---

| Analyse les relations partenariales existantes

| Collabore dans les réseaux opérationnels et techniques existants (ex. clusters)

| Décode les positionnements et les stratégies des acteurs

| Développe les réseaux et les partenariats opérationnels

| Met en relation et suscite les collaborations entre les différents partenaires afin de renforcer l'accès à l'eau, l'hygiène et assainissement dans les actions mises en œuvre

| Représente l'organisation auprès des instances extérieures (autorités locales, cluster...)

| Argumente des propositions pertinentes sur les orientations techniques à prendre

| Négocie avec les partenaires des projets dont il a la responsabilité

| Prépare, conduit, évalue les actions de plaidoyer relatives à l'accès à l'EHA auprès des partenaires et des institutions responsables (service de l'eau, ministère...)

| Accompagne, forme et renforce les capacités des équipes et des partenaires des projets EHA

---

## 5. Manager les ressources humaines de son équipe

---

### | Recrute son/ses équipes :

*Participe à la rédaction des fiches de poste en lien avec l'EHA*

*Recrute les équipes et participe aux entretiens individuels*

*Oriente et intègre les nouveaux membres dans l'équipe*

### | Encadre et anime une équipe projet :

*Anime et conduit les réunions d'équipe*

*Organise le travail de l'équipe pour l'atteinte des objectifs*

*Programme les activités et établit les plannings*

*Développe les compétences individuelles et collectives (compétences techniques, leadership, ...)*

*Prévient et gère les conflits entre les différents membres de l'équipe*

*Fixe les objectifs et mène les entretiens d'évaluation des compétences*

*Fait circuler les informations et les décisions entre la direction et les équipes de terrain et inversement*

*Vérifie l'application du règlement intérieur de l'organisation*

### | Accompagne et forme les membres de l'équipe :

*Identifie les besoins en matière de formation*

*Identifie les potentiels et les compétences et favorise les évolutions professionnelles*

*Propose un plan d'action de formation pour son équipe*

*Anime les formations en lien avec l'eau l'hygiène et l'assainissement*

*Accompagne l'équipe dans l'appropriation de méthodes et techniques en lien avec l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement*

*Met en œuvre une supervision formative des membres de l'équipe*

| Transmet tout ou partie de ses responsabilités dans le cadre d'une passation ou de la délégation d'un point de vue fonctionnel, opérationnel et relationnel

---

## 6. Assurer le reporting et la gestion administrative et budgétaire des projets EHA

---

### | Rapporte et gère l'administratif :

*Valide/supervise les écrits professionnels de son équipe (rapports de suivi)*

*Élabore et rédige des rapports d'activités internes*

*Élabore les propositions de projet en tenant compte des contraintes bailleurs*

*Élabore et rédige des rapports externes dans le respect des exigences bailleurs*

*S'assure de l'application des procédures administratives propres à l'organisation et nécessaires au bon déroulement des actions sur la zone d'intervention*

*Élabore des courriers et textes synthétiques et analytiques*

### | Gère le budget :

*Propose un budget lié à son domaine d'activité*

*Gère, répartit et planifie les moyens matériels et budgétaires du projet*

*Réalise le suivi budgétaire des projets qu'il coordonne et alerte en cas d'écart entre prévisionnel et réalité*

---

7. Coordonner un chantier en tant que maître d'œuvre délégué ou maître d'ouvrage

---

- | Rédige en collaboration avec les départements concernés les appels d'offres
- | Identifie les partenaires/prestataires
- | Dimensionne des ouvrages simples (latrines, douches, réservoirs...)
- | Réalise/interprète les plans des ouvrages EHA
- | Mobilise des spécialistes (ex. bureau d'étude) pour le dimensionnement des ouvrages complexes (ex. hydraulique urbaine)
- | Valide les choix techniques de construction d'ouvrages et les choix de matériaux
- | Valide les devis et estimatifs des ouvrages
- | Coordonne les différents intervenants des chantiers (prestataires et corps de métier)
- | Développe les outils de contrôle de la qualité des ouvrages et de suivi des chantiers
- | S'assure du respect des règles de sécurité : équipements techniques, stockage de matériel, périmètres de protection des chantiers et des ouvrages
- | Organise la réception et la remise des ouvrages aux bénéficiaires ou aux autorités

---

8. Coordonner la promotion de l'hygiène et favoriser la participation communautaire

---

- | Analyse les systèmes d'organisation sociale des communautés, les attitudes et les pratiques en termes d'hygiène en vue de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des actions :
  - Mobilise les compétences spécifiques pour analyser les dimensions socio-culturelles des contextes d'intervention (ex. anthropologues, assistants sociaux)*
  - Organise les études qualitatives et quantitatives nécessaires à l'évaluation, la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions*
  - Evalue les comportements, pratiques en matière d'hygiène représentant un risque sanitaire (ex. enquêtes CAP<sup>10</sup>)*
  - Intègre dans son évaluation l'étude du marché local*
  - Met en œuvre les outils et méthodes spécifiques pour l'évaluation de l'hygiène (focus groupe, marche transversale, PHAST, ATPC<sup>11</sup> ; marketing social...)*
  - Détermine les indicateurs spécifiques au contexte pour l'évaluation et le suivi de l'hygiène*
- | Coordonne les activités de promotion de l'hygiène :
  - Fixe les objectifs visant à l'évolution des comportements et des pratiques en matière d'hygiène représentant un risque sanitaire*
  - Sélectionne et forme une équipe de promoteurs à l'hygiène et de mobilisateurs communautaires*

---

<sup>10</sup> CAP : Connaissances, attitudes et pratiques

<sup>11</sup> ATPC : Assainissement total piloté par la communauté

*Elabore une stratégie de communication en utilisant les supports disponibles, pertinents et adaptés au contexte (radio, théâtre, affichage, réunions...)*

*Elabore une stratégie afin de créer les conditions du changement et de l'appropriation communautaire (ex. ATPC)*

*Coordonne la conception des messages et supports de promotion de l'hygiène*

*Valide les messages et supports : livrets techniques, posters, animations, vidéos*

*Supervise l'organisation et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation auprès des populations*

*Valide la composition des kits d'hygiène et coordonne leur distribution*

*Veille à la disponibilité et l'accès aux produits et infrastructures d'hygiène (ex. Market Based Approach, distribution de kits d'hygiène)*

| *Coordonne en collaboration avec les autorités compétentes la mise en place du système de gestion de l'eau et la participation communautaire :*

*Anime des ateliers menant au choix d'un système de gestion et de recouvrement des coûts de l'eau*

*Coordonne la mise en place des comités d'eau*

*Coordonne la formation à la gestion et la maintenance des installations, des instances responsables, des comités d'eau et des techniciens,*

*Identifie les réparateurs et les fournisseurs de pièces détachées*

| *Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des ouvrages spécifiques (douches, aires de lavage, station de lavage des mains) :*

*Effectue les choix techniques en concertation avec les bénéficiaires / autorités en fonction des normes et du contexte*

*Dimensionne les ouvrages*

*Supervise la construction ou la réhabilitation des ouvrages*

*Assure le suivi et contribue à l'organisation des opérations de maintenance*

| *Mesure l'impact des actions menées (enquêtes)*

| *S'assure de la satisfaction des bénéficiaires répond à leurs doléances et communique avec eux sur les activités du projet (redevabilité)*

| *Définit une stratégie de sortie de projet en veillant à la continuité des activités ou la pérennisation des systèmes mise en place*

---

## 9. Concevoir et assurer la mise en œuvre des systèmes d'alimentation en eau

---

| *Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des installations de captage de la ressource en eau (eaux de pluies, de surface et des eaux souterraines) :*

*Sélectionne les sites d'implantation ou de réhabilitation des ouvrages en utilisant les méthodes et techniques spécifiques*

*Détermine les techniques de captage de la ressource*

*Coordonne la construction ou les travaux de réhabilitation des ouvrages de captage*

*Supervise le développement des ouvrages spécifiques (puits et forages) et les essais de débits*

*Supervise la désinfection des ouvrages avant exploitation*

*Détermine et met en place les mesures de protection de la ressource et des ouvrages*

| Pilote la mise en place ou la réhabilitation des systèmes de pompage de l'eau :

*Détermine et contrôle les paramètres de mise en œuvre et d'exploitation du système de pompage*  
*Sélectionne les systèmes d'exhaure en fonction des contraintes techniques, culturelles et socio-économiques*  
*Supervise l'installation et la remise en service des installations de pompage*

| Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable (contextes ruraux ou urbains, camps ou activités spécifiques telles que centre de traitement du choléra, centre de nutrition, structure de santé) :

*Réalise les études de faisabilité des réseaux*  
*Effectue les relevés topographiques*  
*Réalise les plans de masses incluant conduites et installations*  
*Dimensionne les réseaux et les installations*  
*Supervise les réalisations ou la réhabilitation des réseaux*

| Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des systèmes de traitement des eaux de consommation (traitement de masse et/ou domestique ; activités spécifiques telles que centre de traitement du choléra, centre de nutrition, structure de santé) :

*Réalise les enquêtes et analyses physico-chimiques préalables.*  
*Détermine les approches et sélectionne les techniques et moyens de traitement de l'eau de consommation (traitement à domicile ou de masse)*  
*Dimensionne et met en œuvre les procédés de prétraitement et de traitement de l'eau*  
*Mets en place un système de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau*  
*Forme les usagers à l'utilisation des systèmes et méthodes de traitement à domicile et de stockage de l'eau*

| Pour l'ensemble des activités :

*Détermine les choix stratégiques et techniques en fonction des normes et du contexte social, économique, culturel, politique et sécuritaire... et en collaboration avec les bénéficiaires et les autorités*  
*Assure le suivi et organise des opérations de maintenance*  
*S'assure de la satisfaction des bénéficiaires répond à leurs doléances et communique avec sur les activités du projet (redevabilité)*  
*Réalise les analyses physico chimiques obligatoires et recommandées avant remise des ouvrages aux bénéficiaires ou aux autorités*  
*Archive et remet aux bénéficiaires et aux autorités les documents techniques relatifs aux ouvrages réalisés*  
*Définit une stratégie de sortie de projet en veillant à la continuité des activités ou la pérennisation des systèmes mise en place*

---

## 10. Concevoir et assurer la mise en œuvre des mesures d'assainissement

---

| Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des systèmes et ouvrages de collecte, de traitement et de valorisation des excréta en milieu rural et urbain :

*Réalise les enquêtes*

*Effectue les choix techniques*

*Dimensionne les ouvrages*

*Supervise la construction ou la réhabilitation des ouvrages et en contrôle l'efficacité.*

*Identifie les filières et met en œuvre la collecte (ex. vidange des fosses), le transport, l'entreposage et valorisation des boues de latrines.*

| Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des systèmes et ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées et des eaux de ruissellement :

*Réalise les enquêtes*

*Sélectionne et dimensionne les systèmes de collecte et de traitement*

*Supervise la mise en place des différents systèmes adoptés et en contrôle l'efficacité*

| Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des systèmes et ouvrages de collecte et de traitement des déchets communs/domestiques :

*Réalise les enquêtes*

*Collabore avec les autorités compétentes au dimensionnement des sites et des installations de traitement ou d'élimination finaux des déchets ainsi que des modes de collecte, de tri et de transport et particulièrement en milieu urbain.*

*Supervise la mise en place des différents systèmes adoptés et en contrôle l'efficacité*

| Pilote la mise en œuvre ou la réhabilitation des systèmes et ouvrages de collecte et de traitement des déchets médicaux :

*Détermine et dimensionne les sites et installations de traitement ou d'élimination finaux des déchets*

*Détermine, en collaboration avec les équipes en charge de la gestion des structures de santé que des modes de collecte, de tri et de transport.*

*Supervise la mise en place des différents systèmes adoptés et contrôle l'efficacité de la méthode choisie*

| Pilote la mise en œuvre des actions pour le contrôle des vecteurs de maladies :

*Détermine les moyens individuels et collectifs de lutte contre les vecteurs (moustiquaires, drainage...)*

*Coordonne la mise en œuvre des programmes de lutte anti vectorielle selon le protocole établi (lutte chimique, distribution de moustiquaire, drainage...)*

| Pour l'ensemble des activités :

*Détermine les choix stratégiques et techniques en fonction des normes et du contexte social, économique, culturel, politique et sécuritaire... et en collaboration avec les bénéficiaires et les autorités*

*Assure le suivi et organise des opérations de maintenance*

*S'assure de la satisfaction des bénéficiaires répond à leurs doléances et communique sur les activités du projet (redevabilité)*

*Archive et remet aux bénéficiaires et aux autorités les documents techniques relatifs aux ouvrages et aux actions réalisés*

*Détermine une stratégie de sortie de projet en veillant à la continuité des activités ou la pérennisation des systèmes mise en place*

---

11. Participer à la logistique et aux aspects sécuritaires pour la mise en œuvre des activités EHA

---

| Applique les consignes, les règles et procédures logistiques spécifiques de l'organisation :

*Identifie les moyens logistiques et techniques nécessaires à la réalisation des activités EHA en collaboration avec le logisticien*

*Adapte et arbitre les priorités sur l'utilisation des moyens disponibles liés à son activité*

*Evalue les besoins en achat des biens et services liés à son activité*

*Identifie les fournisseurs des biens et services nécessaires à la mise en œuvre des projets EHA*

*Rédige les appels d'offre fournisseurs en collaboration avec les services logistiques et administratifs*

*Etudie et compare les devis fournisseurs*

*Rédige en collaboration avec les services administratifs et financiers les termes des contrats des fournisseurs*

*En collaboration avec les services logistiques, veille à la réception, au stockage, au transport et à la distribution des matériels et matériaux sur sa zone d'intervention.*

*Met en œuvre des outils de contrôle qualitatif et quantitatif des matériels et matériaux sous sa responsabilité*

*Veille au respect des consignes, règles et procédures spécifiques de l'organisation*

| Vérifie, en collaboration avec les services logistiques de l'organisation, que les règles et procédures logistiques mise en œuvre, respectent la réglementation locale et nationale (ex. gestion déchets)

| Evalue, en collaboration avec les services logistiques de l'organisation, l'impact environnemental des activités mises en œuvre

| Applique les consignes, les règles et procédures sécuritaire spécifiques :

*Analyse en collaboration avec le responsable concerné le contexte sécuritaire de sa zone d'intervention*

*Veille au respect, au sein de ses équipes, des consignes, règles et procédures de l'organisation*

*Veille au respect, au sein de ses équipes, des lois, règles et coutumes du pays*

# Les compétences transversales

---

## 12. Manipuler les outils informatiques utiles à la réalisation des activités EHA

---

- | Utilise un logiciel de traitement de texte courant pour saisir et mettre en forme du texte (rapport, descriptif de poste, compte rendu, courrier...)
- | Utilise un logiciel courant de tableurs/feuilles de calculs (pour construire des outils de suivi des activités, gérer des bases de données, réaliser des calculs hydrauliques ou encore des fiches techniques...)
- | Utilise les outils de messagerie et plus largement de communication
- | Utilise les fonctions de bases d'un logiciel de système d'information géographique (SIG): manipulation, interrogation, visualisation de données géographiques
- | Utilise les fonctions de bases d'un logiciel de mapping (google Earth, GPS Utility...)
- | Utilise les fonctions de bases d'un logiciel de dimensionnement hydraulique (par exemple EPANET)
- | Utilise les outils logiciels permettant la collecte de données (Kobo, Sphynx, ODK)
- | Met en œuvre les outils informatiques ou de télécommunication permettant les échanges monétaires (CBI<sup>12</sup>)

---

## 13. Communiquer avec les équipes, les partenaires, les membres de la communauté et les autorités

---

- | S'exprime d'une manière compréhensible et non ambiguë à l'oral et à l'écrit en anglais et en français
- | S'exprime en anglais à l'oral et à l'écrit avec un niveau minimum B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)
- | Utilise, en anglais et en français, le vocabulaire spécifique à l'environnement de la solidarité internationale et plus particulièrement au domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- | Mobilise des traducteurs pour faciliter l'accès aux membres de la communauté
- | Organise des formations sur les concepts et termes techniques pour les traducteurs

---

<sup>12</sup> CBI : Cash Based Intervention en anglais, interventions monétaires en français

---

## 14. Savoir-être : compétences comportementales

---

### | Compétences interpersonnelles

*Fait preuve de leadership*

*Capacité à développer des relations*

*Génère de la confiance*

*Capacité à démontrer un esprit d'équipe*

*Capable de faire preuve d'empathie*

*Capacité à démontrer des compétences d'écoute active*

*Capable à prendre en considération les besoins des autres*

*Capacité à négocier avec les différents partenaires*

*Capacité à déléguer*

*Savoir faire preuve d'assertivité*

### | Communication

*Adapter sa communication afin de comprendre et être compris*

*Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral d'une façon claire et sans ambiguïté*

*Capacité à adapter le vocabulaire technique au vocabulaire locale*

*Adopter une communication respectueuse de la culture locale*

*Aptitude à établir un dialogue avec les populations touchées*

*Capacité à exprimer des divergences d'opinion d'une manière sensible et contrôlée*

### | Flexibilité et adaptabilité

*Capacité d'adaptation aux contraintes et aux situations imprévues*

*Capacité à faire preuve de maîtrise de soi*

*Capacité à gérer le stress et le travail sous une grande pression*

*Capacité à adapter son comportement à l'environnement culturel*

*Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire et pluriculturelles*

*Fiabilité de respecter les engagements*

*Rigoureux et un fort sentiment des responsabilités*

### | Discernement

*Conscience de soi,*

*Capacité de prise de recul*

*Être capable de pragmatisme*

*Analyser avec objectivité et sens de la mesure*

### | Initiative

*Capacité d'agir de manière proactive*

*Etre force de propositions*

*Proposer des améliorations et des solutions créatives*

*Capacité à travailler de façon autonome*

### | Compétences organisationnelles

*Aptitude à définir clairement des objectifs qui sont compatibles avec les stratégies du projet*

*Capacité à prioriser les tâches et de redéfinir les priorités en fonction des besoins*

*Capacité à gérer le temps et garder les délais*

### | Intégrité et Ethique

*Comprendre la notion de confidentialité*

*Explorer les facteurs qui peuvent influencer sur les perceptions (âge, sexe, culture, éducation, etc.), y compris propre*

*Soyez conscient des attitudes et des croyances spécifiques qui influencent l'engagement et la participation des parties prenantes*

*Veiller à ce que les membres de l'équipe n'abusent pas leur pouvoir/position*

*Prendre des mesures en cas de comportement contraire à l'éthique de tout membre de l'équipe*

*Être sensible au genre et à prendre soin d'assurer que les femmes participent et se impliquent dans les équipes (le cas échéant)*

*Faire participer la communauté et reconnaître l'expertise locale*

*Assurer la participation et l'inclusion des personnes les plus vulnérables*

*Assurer le respect des lois, règlements et coutumes en vigueur*

institutbioforce.fr



**SIÈGE** 41 avenue du 8 mai 1945 | 69694 Vénissieux Cedex | +33 (0)4 72 89 31 41

Association à but non lucratif déclarée d'intérêt général

SIRET : 340 402 205 00033